

Tous ensemble
pour un mieux
vivre et un
mieux être.



Etréchy

ensemble et solidaires

Désenclavement
du
Vintué

Le sujet du désenclavement n'est pas récent. En effet, bon nombre d'anciens Maires s'en sont préoccupés, et beaucoup de listes l'affichent dans leur programme mais en se gardant bien de proposer une solution. Un désenclavement est nécessaire quand tout un quartier doit emprunter une route qui n'est pas la plus rationnelle, ni la plus pratique.

Nous avons, Etréchy Ensemble et Solidaires, pu vous rencontrer dans votre quartier du Vintué à partir de mai 2019 lors de notre porte à porte. Les priorités que vous y avez mises sont dans l'ordre :

- vitesse excessive,
- trottoirs en très mauvais état,
- nuisances sonores,
- non respect de la signalisation,
- rue des Vrigneaux encombrée (passage de camions)

La vitesse excessive est soulignée par la majorité d'entre vous : elle fera l'objet d'un plan d'action important de notre part. Trois de ces points, dont la vitesse, peuvent être traités par le désenclavement.

Pour le Vintué et ses habitants, devoir passer par le centre ville en voulant rentrer chez soi, ne semble pas une gêne. Par contre, vouloir accéder à la RN20 soit pour aller sur Etampes, soit pour aller sur Paris et devoir repasser par le centre ville, est fortement critiqué. Les Strépiniacois concernés par le manque d'accès sont ceux du «petit Vintué» car ceux du «grand Vintué» disposent d'un accès vers la RN20 en passant par le petit pont qui amènera ensuite vers la ferme du Vintué. Mais un petit pont ne résout pas tous les cas de figure. L'un d'entre vous, nous précisait même que la rue des Vrigneaux voit les camions passer dans un sens et dans l'autre car la rue de Gravelle ne permet pas d'accès du fait de la dimension du pont de fer.

Pour ceux qui se sont intéressés à notre programme, vous savez que nous souhaitons mettre en place une démocratie participative. Ceci peut être considéré comme un grand mot mais notre exemple du désenclavement de votre quartier va pouvoir l'illustrer concrètement. Notre propre commission travaux (qui est mobilisée depuis un an environ comme une petite mairie) fait trois propositions. Vous les trouverez au dos de ce document et je vous invite à les étudier attentivement.

Comment la suite se fera-t-elle si les Strépiniacois nous accordent leur confiance ?

- 1) Vous retiendrez une des trois propositions.
- 2) Vous listerez les critiques qui vous ont fait retirer les deux autres propositions. Vous y répondrez par courrier ou sur le site <https://etrechyensembleetsolidaires.fr/> dans l'article du désenclavement Vintué qui est déjà en ligne.
- 3) La commission travaux synthétisera vos retours tout en regardant l'aspect du coût de la réalisation.
- 4) Une réunion publique sera proposée et nous évoquerons les détails de cette réalisation (techniques et financiers).
- 5) Une communication très large sera faite. La totalité du dossier sera accessible à tout le monde.
- 6) Un suivi des travaux et une communication régulière seront faits.

Maintenant je vous propose d'aller au verso de ce document afin d'étudier nos propositions concrètes.

Fanny MEZAGUER



Proposition n°1

Dans cette proposition, les habitants du Vintué (principalement du petit Vintué) passeront avec un double sens devant le parcours de santé tout en longeant la RN20, ils contourneront par la droite la déchèterie, passeront devant les Pompiers pour rejoindre le rond-point de Pont royal.

Avantages :

- on évite de croiser le flux de véhicules allant à la déchèterie,
- on garde un chemin piéton/vélo le long de la RN20, pour une promenade de Chamarande à Etréchy.

Inconvénients :

- le double sens, donc deux flux de circulation,
- moins de visite de nos commerces au retour vers le Vintué.



Proposition n°2

Dans cette proposition, les habitants du Vintué (principalement du petit Vintué) passeront en sens unique devant le parcours de santé tout en longeant la RN20, ils contourneront par la droite la déchèterie, passeront devant les Pompiers pour rejoindre le rond-point de Pont royal.

Avantages :

- on évite de croiser le flux de véhicules allant à la déchèterie,
- on garde un chemin piéton/vélo le long de la RN20, pour une promenade de Chamarande à Etréchy,
- on garde la même fréquentation de nos commerces au retour vers le Vintué,
- un sens unique moins dangereux qu'un double sens.

Inconvénient :

pas d'inconvénient recensé



Proposition n°3

Dans cette proposition, les habitants du Vintué (principalement du petit Vintué) passeront en sens unique devant le parcours de santé tout en longeant la RN20, ils longeront par la gauche cette fois la déchèterie, passeront devant les Pompiers pour rejoindre le rond-point de Pont royal.

Avantages :

- on garde la même fréquentation de nos commerces au retour vers le Vintué,
- un sens unique moins dangereux qu'un double sens.

Inconvénients :

- on croise le flux des véhicules allant à la déchèterie,
- on risque de perdre le chemin piéton/vélo le long de la RN20, pour une promenade de Chamarande à Etréchy,
- une signalisation plus importante